



Abus sexuel sur ascendant pendant 10 ans

Par **fanfan35**, le 19/01/2009 à 22:13

J'ai subit plusieurs viols par mon père pendant une durée de dix ans mon frère en a fait de même une fois. Cette histoire je l'ai gardée en moi longtemps car je ne voulais pas nuire à une famille qui savaient ce qu'il se passait et qui par profit à préférer fermer les yeux. Je pense pas pouvoir mener cette histoire en justice car les faits sont anciens. Mais bon je me permet tout de même si cela est encore possible. J'ai aujourd'hui 40 ans et les faits se sont passés entre ma 7ème et 17ème année.

Par **Marion2**, le 19/01/2009 à 22:49

Bonsoir,
Malheureusement, vous avez 40 ans et il y a prescription depuis 2 ans.
Bon courage

Par **fanfan35**, le 19/01/2009 à 23:04

je m'en doutais et moi je vais rester avec ça ancrée ben autant se faire justice soi même et me dites pas que c'est pas une solution. Chaque crime mérite punition si la justice ne les condamnes pas car il y a prescription qui les puniras? Leurs victimes? Je le ferai pas car ils sont trop minables mais c'est pas l'envie qui me manque

Par **Marion2**, le 19/01/2009 à 23:11

Avez-vous consulté un médecin qui pourrait vous aider à essayer de surmonter tout ça. Je sais que tout ceci doit être très difficile pour vous. Voyez un psy, il faut que vous puissiez parler et évacuer tout ce mal. Il n'y a pas de raison, en ayant un suivi médical, et en consultant une association spécialisée, que vous n'arriviez pas surmonter cette situation. Je vais rechercher des associations qui pourraient vous aider et je vais vous communiquer leurs coordonnées. Je vous souhaite beaucoup de courage.

Par **fanfan35**, le **19/01/2009** à **23:17**

mais je suis déjà soignée je suis sous anti dépresseur j'ai fait une ts il y a deux ans qui m'a laissée de superbes séquelles je ne sais même pas si je pourrais retravailler un jour. Je n'assume pas et pour les pys on repassera à part encaisse le chèque et nous faire plus de mal qu'on en a besoin. Je vois pas l'utilité. Merci d'avoir essayée de m'aider.

Par **Marion2**, le **19/01/2009** à **23:57**

Là fanfan, j'avoue que je suis désarmée... si quelqu'un ici peut vous répondre... À mon bureau, j'ai des adresses d'associations pour les personnes dans votre cas. Je regarde demain et je vous les transmettrai dès que possible (rapidement) en messagerie privée. Vous pourrez discuter avec des personnes connaissant bien ce genre de situation et ils vous aideront. Gardez espoir. Bien cordialement

Par **fanfan35**, le **20/01/2009** à **00:10**

déjà merci de m'avoir écouté je me doutais un peu que rien ne pourrait être fait. Ils vont s'en sortir. Normal j'ai subi tant de pression à l'époque j'étais jeune j'avais peur. Je continuerai à vivre avec ça. Il va bien finir par mourir. Mais je voudrais juste le voir face à face avant ça et son fils le caches enfin son complice et pas moyen de savoir où il se trouve. Si vous pouvez pas me donner justice et si je vous promets de pas commettre le pire je veux pas sa mort en fait je veux qu'il me regarde droit dans les yeux point barre. Je ne suis pas considérée dangereuse pour autrui juste pour moi. Je suis sensible j'aime les animaux les enfants pour leurs puretés. Un peu plus de mal avec la nature humaine. Mais pas au point de commettre un homicide la violence me dégoûte.